



**e-COMPROMIS**  
MON COMPROMIS DE VENTE EN LIGNE



**1**

**Documents à fournir par le  
vendeur**



- ✓ Titre de propriété dans son intégralité
- ✓ Pièce d'identité ( CNI ou Passeport)
- ✓ Livret de famille( si marié/divorcé/veuf):  
Contrat de mariage si séparation de biens - jugement de divorce - acte de décès
- ✓ Convention et attestation de PACS
- ✓ Si personne d'origine étrangère : Acte de naissance traduit en français
- ✓ Taxe foncière dans son intégralité
- ✓ Si le bien est loué : copie du bail et de l'état des lieux
- ✓ **Si l'acquéreur est une personne morale, c'est à dire une société comme par ex une SCI :**
  - ✓ KBIS de moins de 3 mois
  - ✓ Une copie certifiée conforme de la délibération de l'assemblée générale autorisant la vente du bien sujet des présentes.
  - ✓ Copie de l'état civil du représentant de la société de moins 3 mois
  - ✓ Statuts de la société